

## **Ethiopie: le procès de l'opposition éthiopienne ajourné au 22 mars**

ADDIS ABEBA - Le procès pour complot d'une centaine d'Ethiopiens, dont des dirigeants de l'opposition et des journalistes, a été ajourné au 22 mars après la tenue d'une brève audience mercredi à Addis Abeba, ont constaté des journalistes de l'AFP.

L'ensemble des 129 accusés - parmi lesquelles figurent les 29 dirigeants du principal parti d'opposition éthiopien et une vingtaine de journalistes - sont convoqués le 22 mars devant le juge de la Haute Cour.

Mercredi, trois des accusés - deux membres de l'organisation humanitaire britannique ActionAid et un instituteur - qui avaient déposé une requête afin de bénéficier d'une procédure judiciaire distincte des 126 autres inculpés, ont vu leur demande rejetée.

"Les accusations (contre ces trois personnes) contiennent les dates exactes et les lieux des délits, nous ne retenons pas leurs objections", a déclaré le juge de la Haute Cour, Adil Ahmed.

"Si leur comparution a lieu séparément, cela pourrait retarder le procès, la Cour n'accepte pas la proposition que ces trois accusés comparaissent séparément", a-t-il affirmé mercredi.

L'avocat de ces trois personnes, Alenu Denek, avait notamment argué que ses clients n'étaient sous le coup que d'un seul des sept chefs d'inculpation visant la majorité des autres accusés.

Ce procès avait repris le 23 février après sept semaines d'interruption. Les 129 accusés sont jugés notamment pour "complot en vue de renverser par la force un gouvernement constitutionnel".

Par ailleurs, l'un des avocats de la formation de l'opposition du Parti de la coalition pour l'unité et la démocratie (CUDP), Berhane Mogese, soupçonné de "préparer des actes terroristes", a été arrêté par la police éthiopienne le 19 février, a-t-on appris mercredi de sources concordantes.

"Berhane a été arrêté dans la nuit de samedi (18) à dimanche (19 février) chez lui à 4 heures du matin", a déclaré à l'AFP un avocat éthiopien sous couvert d'anonymat.

"Il a comparu devant un tribunal le 21 février et a été maintenu en détention provisoire pour 14 jours supplémentaires pour les besoins de l'enquête. Il est accusé de participer à des activités terroristes", a-t-il ajouté.

La police fédérale n'était pas joignable pour confirmer cette information.

M. Berhane est l'avocat du dirigeant du CUDP, Hailu Shawel, qui figure parmi les 129 accusés.

Les élections législatives de mai 2005, remportées officiellement par le pouvoir sortant, ont été entachées de fraudes selon l'opposition.

A la suite de ces scrutins très disputés, des violences meurtrières ont éclaté, en juin et novembre 2005, faisant au moins 84 morts à Addis Abeba, selon des sources hospitalières, et entraînant au moins 13.000 interpellations.